



VAL-DE-RUZ

Deux très gros excès de vitesse

Un automobiliste flashé à 102 km/h dans le village de Dombresson (50 km /h), un autre à 135 km/h sur un tronçon limité à 80 km/h sur la semi-autoroute à la hauteur de Valangin: la police annonce que ces deux conducteurs de 21 et 25 ans, pris en fin de semaine, risquent au moins trois mois de retrait de permis. /réd

La Chaux-de-Fonnière Séverine défile à Aubonne

La Chaux-de-Fonnière Séverine avait participé à l'élection de Miss Ronde Univers le 6 mai dernier. Classée deuxième, elle participera à un défilé pour la première fois, après-demain à Aubonne, dans un magasin de mode. /sfr

PROJET DE SOCIÉTÉ

Une fusion au Val-de-Ruz concernera autant la vie quotidienne que l'impôt

Il faudra bien sûr fixer un coefficient fiscal commun, que tout le monde espère à la baisse, et profiter des économies dues à des réorganisations. Mais le projet de fusion des communes du Val-de-Ruz repose aussi sur une certaine idée de la vie au quotidien et de la société de demain.

ALEXANDRE BARDET

«On ne fusionne pas uniquement pour résoudre les problèmes financiers, baisser l'impôt ou faire des investissements qui seraient autrement insupportables. Il faut un projet de société commun, même modeste», lit-on dans un rapport publié vendredi. Document adopté fin août par le comité de fusion du Val-de-Ruz, qui regroupe des représentants des 16 localités.

«En fait, cette dimension sociétale, c'est de se demander quel serait le sens d'une fusion, dans la vie quotidienne des habitants, dans l'identité de la région», précise Daniel Henry, président de commune de Boudévilliers et membre du comité de pilotage de Fusion 2013.

Le rapport a été rédigé par deux citoyens de Cernier, Alain Hugé et Pierre-André Chautems, ancien conseiller général. Ils se sont basés sur l'enquête, menée en 2009 auprès de la population, sur le contrat Région Val-de-Ruz, et sur des analyses du consultant Bernard Dafflon, professeur d'économie politique à l'Université de Fribourg.

■ Un destin commun

Le développement des communautés du Val-de-Ruz est lié à l'histoire de la Seigneurie de Valangin, jusqu'à son rattachement au comté de Neuchâtel, en 1592. De 1486 à 1827, les actuels villages de Montmolin, Coffrane et des Geneveys-sur-Coffrane ont formé une «Générale communauté». Plus récemment, Fenin, Vilars et Saules ont fusionné en 1888. Géographiquement, le Val-de-Ruz est un espace clairement délimité entre la chaîne de Chaumont-Chasseral et celle du Mont-Racine et du Mont-d'Amin.

■ Identité préservée

En cas de fusion, il s'agira de donner un nom à la nouvelle commune et à ses habitants (un concours d'idées est ouvert), noms dans lesquels la population devra se retrouver. Mais l'identité des villages ne disparaîtra pas, affirme le comité. Un habitant de Boudévilliers restera un «Malabar», la FSG Fontaines ou la fanfare L'Espérance de Coffrane continueront de s'appeler ainsi.

■ Un poids à affirmer

A peine connu hors du canton, le Val-de-Ruz «pèse peu dans les débats qui animent la République», note le rapport. Une fusion lui permettrait d'affirmer son identité propre et de prendre son destin en mains. Si tous les villages fusionnaient, la nouvelle commune deviendrait la troisième du canton en taille, derrière La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.



VAL-DE-RUZ Une fusion des 16 localités actuelles s'inscrirait dans une longue histoire commune, au sein d'une région géographiquement bien délimitée.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

Elle pourrait alors revendiquer légitimement une meilleure écoute des autorités cantonales et un supplément d'autonomie.

En matière de transports publics, par exemple, une seule grande commune serait plus efficace pour discuter de «points critiques» avec les compagnies (transports scolaires, Noctambus, etc.) que «seize communes défendant leurs intérêts en ordre dispersé».

Les débats seront encore riches ces prochains mois. /AXB

Rapport «sociétal» et concours d'idées sur www.vaudruziens.ch. Prochaine soirée d'information publique: 27 octobre (lieu à définir)

Des questions très concrètes

La réorganisation conjointe de l'administration et des services communaux doit «permettre de trouver des synergies et de gagner en efficacité, mais sans pénaliser la population», lit-on dans le rapport du comité de fusion. «C'est l'un des points qui fait le plus débat dans le processus», admet Daniel Henry, membre du comité de pilotage de Fusion 2013. Entre 16 bureaux communaux et une seule administration centralisée, il faudra voir où le groupe de travail «administration» mettra le curseur, image Daniel Henry. Tout en rappelant que le district connaît déjà un état-civil unique, à Boudévilliers, il imagine par exemple que la police des constructions pourrait être orchestrée depuis un lieu unique. D'un autre côté, l'organisation de la police des habitants ou d'autres services de

proximité pourrait être davantage éclatée, ou en tout cas remaniée par étapes, comme le fait Val-de-Travers. La réflexion bat son plein, notamment sur des calendriers d'ouverture et de rotation de guichets, sur certaines prestations à domicile, sur les regroupements des dossiers informatiques. Et le comité de pilotage sait aussi que les familles seront sensibles à la proximité des écoles, surtout pour les plus petits élèves.

Dans le cadre du contrat-région signé en 2007 avec le Conseil d'Etat, les communes du Val-de-Ruz ont déjà conçu et entamé certains projets pour une meilleure qualité de vie. Une fusion pourrait accélérer le développement coordonné du territoire, de la mobilité (transports publics, circuits pédestres et réseau cyclable) et des énergies renouvelables. /axb

«En fait, cette dimension sociétale, c'est de se demander quel serait le sens d'une fusion, dans la vie quotidienne des habitants, dans l'identité de la région»

Daniel Henry

VAL-DE-RUZ ET VAL-DE-TRAVERS

Attention aux champignons toxiques

«Contrairement à l'an dernier, on trouve beaucoup de champignons actuellement», affirme Jocelyne Valobonsi. Mandatée par l'Association Région Val-de-Ruz (ARVR), cette contrôleuse diplômée a examiné huit cueillettes hier à Fontainemelon.

A côté de cèpes, de lactaires ou de lépiotes, on lui a présenté plusieurs bolets blafards, reconnaissables notamment à leur mousse orangée bleuisant au toucher et que les contrôleurs ne laissent pas consommer. Elle a aussi identifié un inocybe, vénéneux. Lors de récents contrôles à son domicile de Couvet, cette experte a mis la main sur des tricholomes tigrés. «Ce champignon est très engageant, mais entraîne des empoisonnements qui nécessitent plusieurs jours d'hospitalisation», explique-t-elle. «Les gens le confondent parfois avec le petit-gris, le clitocybe nébuleux.»

Passablement de spécimens d'espèces non toxiques sont aussi déclarés impro-



AMANITE TUE-MOUCHE Tous les champignons vénéneux ne sont pas aussi caractéristiques que cette belle gravement vénéneuse. (KEYSTONE)

pres à la consommation car trop vieux.

Quelques jours de bise ont un peu freiné les poussées, notamment de bolets, note Jocelyne Valobonsi. Mais celles-ci devraient reprendre avec la pluie annoncée pour ces prochains jours.

Comme les contrôleurs ne sont pas légion, le Val-de-Ruz en cherche de nouveaux. Il peut s'agir soit de personnes déjà diplômées de l'Association suisse des organes officiels de contrôles des champignons (Vapko), soit prêtes à suivre une formation d'une semaine, payée par l'ARVR. /axb

Val-de-Ruz: contrôles tous les lundis (sauf celui du Jeûne) jusqu'au 25 octobre, de 17h à 18h au restaurant de L'Union, à Fontainemelon. Val-de-Travers: tous les jours (sauf lundi) dès 16h à Couvet, sur rendez-vous (032 835 10 27 ou 079 600 05 16). Contact ARVR: 032 889 63 05 ou region.vdr@ne.ch

TROISIÈME SLOW-UP

A pied, en rollers ou en trottinette

Pour la troisième fois, les trois communes des Ponts-de-Martel, La Sagne et Brot-Plamboz ont organisé un mini slow-up, avant-hier.

Le parcours de 7,5 km se situait entre Brot-Plamboz et La Sagne. La route a été fermée à la circulation entre 10h et 17 heures. Les participants ont couvert la distance à pied, à vélo, en rollers ou en trottinette. «En tout, sauf en voiture!», commente José Chopard, conseiller communal aux Ponts-de-Martel. «Donc, ça veut dire aussi en poussette, en in-line, en skateboard, etc.»

Le premier slow-up a vu le jour en 2007. «Puis il y en a eu un deuxième en 2008. Aucun n'a eu lieu en 2009. Et cette année, c'est reparti pour un tour! En plus, il a fait un temps magnifique. L'événement a réuni plusieurs centaines de personnes! Une belle convivialité est à chaque fois au rendez-vous.»

Un seul regret émis par José Chopard. «Beaucoup de gens de la vallée ont répondu présents. Par contre, très peu sont venus de l'extérieur. Visible-ment, nous ne nous faisons pas encore assez bien de la publicité...» /sfr